

## INSCRIPTION LYCÉE 2022

(tout dossier incomplet sera refusé)

- Le dossier cartonné
- Deux photos récentes avec le nom de l'élève au recto
- Fiche des enseignements obligatoires et facultatifs
- Autorisation de captation de l'image/de la voix pour photo de classe
- L'exeat (certificat de sortie à demander à votre ancien établissement)
- Fiche médicale d'urgence (avec photocopie **nominative** des pages de vaccinations du carnet de santé **uniquement** pour les vaccinations récentes : **au cours de l'année scolaire 2021-2022**)
- En cas de divorce ou séparation des parents au cours de l'année scolaire 2021-2022, fournir impérativement un justificatif attestant de la garde de l'enfant
- Fiche lecteur biométrique et moyen de paiement à distance (télépaiement) des factures
- Cotisation facultative de 10 € peut être versée par chèque à l'ordre de la maison d'Alcide, soit la maison des lycéens, anciennement nommé Foyer Socio-Éducatif (FSE).

### Pour les élèves internes :

- Fiche d'autorisation de sortie et règles de vie de l'internat (Ces documents vous seront remis, par la vie scolaire, lors du dépôt de votre dossier d'inscription).

Pour l'entrée, en seconde générale, l'achat d'une calculatrice graphique est nécessaire. Les enseignants de mathématiques suggèrent la calculatrice Numworks, ou à défaut, la calculatrice Graph 35 de la marque Casio. Une cagnotte en ligne a été ouverte afin de vous proposer un tarif préférentiel pour la calculatrice Numworks (les calculatrices seront remises directement à l'enseignant de votre enfant autour du 15 septembre). Le lien vers cette cagnotte est disponible sur le site du lycée de Nontron : <https://promo.numworks.fr/2204> - Les enseignants de mathématiques

La maison d'Alcide a décidé que l'élève dont les parents n'auraient pas réglé la cotisation, ne pourrait bénéficier des aides financières éventuelles apportées par le Foyer pour les sorties, les voyages, les activités pédagogiques payantes organisées au sein de l'établissement, etc .... au même tarif que les adhérents.

N'oubliez pas qu'il existe un **fonds social cantine** et un **fonds social lycéen** destinés aux familles en difficulté financière (la confidentialité est scrupuleusement respectée). Les aides portent sur la demi-pension, la pension, les voyages, l'achat des livres, les fournitures, l'aide complémentaire aux transports, etc ... Dans ce cas, merci de vous rapprocher de l'assistante sociale, Madame LASARTE Julie – email : [julie.lasarte@ac-bordeaux.fr](mailto:julie.lasarte@ac-bordeaux.fr)